FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1919. — N° —

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

PAR

Jean-Marie-Louis-Charles-Joseph MAITRE

Né à Besançon, le 6 août 1887

UN MÉDECIN PHILOSOPHE :

DE LA METTRIE

(1709-1751)

Président : M. DELBET, *professeur*

PARIS

IMPRIMERIE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

JOUVE & Cie, ÉDITEURS

15, Rue Racine (VIe)

1919

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

LE DOYEN : M. ROGER

ASSESSEUR : G. POUCHET

PROFESSEURS

	MM.
Anatomie	NICOLAS
Anatomie médico-chirurgicale	AUGUSTE BROCA
Physiologie	CH. RICHET
Physique médicale	WEISS
Chimie organique et Chimie générale	DESGREZ
Bactériologie	BEZANÇON
Parasitologie et Histoire naturelle médicale	N.
Pathologie et Thérapeutique générales	ACHARD
Pathologie médicale	N.
Pathologie chirurgicale	N.
Anatomie pathologique	LETULLE
Histologie	PRENANT
Opérations et appareils	N.
Pharmacologie et matière médicale	POUCHET
Thérapeutique	P. CARNOT
Hygiène	N.
Médecine légale	N.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	N.
Pathologie expérimentale et comparée	ROGER
Clinique médicale	N. WIDAL GILBERT CHAUFFARD
Hygiène et clinique de la 1re enfance	MARFAN
Clinique des maladies des enfants	HUTINEL
Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale	DUPRÉ
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	JEANSELME
Clinique des maladies du système nerveux	PIERRE MARIE
Clinique des maladies contagieuses	TEISSIER
Clinique chirurgicale	DELBET QUENU LEJARS HARTMANN
Clinique ophtalmologique	DE LAPERSONNE
Clinique des maladies des voies urinaires	LEGUEU
Clinique d'accouchements	BAR COUVELAIRE RIBEMONT-DESSAIGNES
Clinique gynécologique	N.
Clinique chirurgicale infantile	N.
Clinique thérapeutique	ALBERT ROBIN

AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM.

ALGLAVE	GUILLAIN	LOEPER	ROUSSY
BERNARD	JEANNIN	MAILLARD	ROUVIERE
BRANCA	JOUSSET (A.)	MOCQUOT	SCHWARTZ (A.
BRUMPT	LABBE (H.)	MULON	SICARD
CAMUS	LAIGNEL-LAVASTINE	NICLOUX	TANON
CASTAIGNE	LANGLOIS	NOBECOURT	TERRIEN
CHAMPY	LECENE	OKINCZYC	TIFFENEAU
CHEVASSU	LEMIERRE	OMBREDANNE	VILLARET
DESMAREST	LENORMANT	RATHERY	ZIMMERN
GOUGEROT	LEQUEUX	RETTERER	
GREGOIRE	LEREBOULLET	RIBIERRE	
GUENIOT	LERY	RICHAUD	

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A LA MÉMOIRE DE MON PÈRE

A MA MÈRE

A MES MAITRES DANS LES HOPITAUX

A MONSIEUR LE PROFESSEUR PIERRE DELBET

Professeur de clinique chirurgicale.
Chirurgien de l'hôpital Necker.
Commandeur de la Légion d'Honneur.

Qui a bien voulu accepter la présidence de ma thèse.

Qu'il me permette de lui exprimer ici ma respectueuse admiration et le plaisir que j'ai éprouvé à la lecture de son livre « La Science et la Réalité » *dont la clarté et la vigueur sont d'un puissant réconfort pour l'esprit aux heures de trouble et de désarroi.*

UN MÉDECIN PHILOSOPHE :

DE LA METTRIE

(1709-1751)

INTRODUCTION

Depuis les premiers âges de l'antiquité, la médecine et la philosophie ont eu des rapports étroits. Leur origine est commune : c'est à l'ombre des temples qu'elles prirent naissance, elles étaient alors du domaine exclusif des prêtres. L'hygiène constituait la base des premières morales et c'est sur les exigences d'une saine hygiène individuelle et sociale que sont établies les prescriptions de Moïse et plus tard de Lycurgue, pour ne citer que ces deux célèbres législateurs.

Peu à peu la médecine et la philosophie se trouvant trop à l'étroit dans les temples d'Apollon et d'Esculape secouèrent le joug sacerdotal et essayèrent de satisfaire leurs aspirations nouvelles dans l'étude de la nature. Médecine et philosophie se pénétraient intimement et confondaient leurs études ; l'anatomie dans l'école ironique était enseignée aux jeunes philosophes et les futurs médecins étaient initiés aux systèmes philosophiques. La légende

rapporte qu'Hippocrate trouva un jour le célèbre philosophe d'Abdère occupé à disséquer un cerveau dans l'espoir d'y surprendre le mécanisme de la pensée. La fameuse devise du Portique *sequere naturam* n'était que la transcription d'un aphorisme d'Hippocrate et c'est cette même école stoïcienne qui, la première a formulé cette loi fondamentale d'une philosophie rationnelle : *Nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu.* Galien ne fut pas moins philosophe que médecin et il nous a laissé un opuscule sur la nécessité pour le médecin d'être philosophe.

Ainsi l'antiquité ne comprenait pas qu'on pût fonder un système philosophique en dehors de la médecine — nous dirions maintenant de la biologie — et elle avait saisi d'instinct que la science de la vie était seule capable de donner une réponse sinon définitive du moins apaisante pour l'esprit aux grandes et douloureuses énigmes que pose l'univers.

Mais avec le christianisme, tout change ; le spiritualisme devient prépondérant et exclusif : la supériorité de l'âme est proclamée, le corps déchu n'est plus qu'une guenille sans importance qu'il est méritoire de mortifier : la médecine dès lors se voit délaissée, rejetée et mise en surveillance étroite et sévère par le dogmatisme scolastique ; en quoi pourrait-elle être utile à la philosophie puisque ce n'est plus l'étude de la nature qui doit guider la connaissance ? La dissection des cadavres est interdite, la métaphysique remplace la physiologie, le miracle se subs-

titue à la thérapeutique. Cependant la philosophie est devenue l'humble vassale de la théologie et elle s'épuise en des ratiocinations stériles et en de fastidieux syllogismes.

Il faut arriver jusqu'au XVIIIe siècle pour voir la médecine et la philosophie s'émanciper du joug théologique. Le véritable promoteur de cette évolution fut un médecin français : de La Mettrie qui, en des ouvrages dont la hardiesse faisait frémir jusqu'à Voltaire et Diderot, renouait la grande tradition de l'antiquité et établissait imparfaitement et prématurément peut-être les nouveaux principes d'une philosophie rationnelle fondée sur une médecine expérimentaie. De La Mettrie était bien à l'avant garde de tous les philosophes du XVIIIe siècle. C'est lui qui le premier dans les temps modernes s'est engagé résolument dans la voie où il pressentait que la lutte décisive devait se livrer entre la physique et la métaphysique. Il est certain que, malgré les calomnies implacables qui même après sa mort tendaient à le discréditer comme homme et comme philosophe, il a influé à un degré qu'on ne s'imagine pas sur les penseurs contemporains et postérieurs en vulgarisant certaines connaissances fruits de son observation, en assouplissant les imaginations, en élargissant l'horizon intellectuel en attirant l'attention et en habituant l'esprit à réfléchir sur des questions jusque-là inconnues ou condamnées sans appel. Il est, à la lettre, le précurseur de Lamarck et il doit avoir sa place marquée parmi les esprits qui ont entrevu et hâté l'avè-

nement de la grande théorie de l'évolution devenue, suivant l'expression de Delage « une des généralisations les plus vastes — sinon la plus vaste — de notre temps, qui dépasse de beaucoup les limites des sciences au sein desquelles elle a surgi et embrasse tout l'ensemble des conceptions humaines, jusqu'aux problèmes philosophiques les plus obscurs et les plus difficiles (1). »

Il nous a paru intéressant de faire revivre en ces quelques pages la personne et la doctrine de La Mettrie et d'essayer de montrer la place importante qu'il occupe dans l'histoire de la pensée philosophique. Chemin faisant, nous avons indiqué qu'il n'est pas toujours équitable de se fier au jugement — même quasi unanime — des contemporains et qu'on peut, sans cesser d'être honnête homme, défendre des opinions qui choquent la masse compacte de ceux qui s'intitulent modestement « les bons esprits ».

Si l'imperfection de ce travail n'était pas incompatible avec toute prétention, nous aurions désiré qu'on en tirât cette conclusion : que La Mettrie, malgré ses défauts, est digne de compter au nombre des grands esprits et des hautes consciences qui ont honoré notre profession.

---

1. Delage et Goldsmith, *les Théories de l'Evolution*.

I. — L'HOMME

Julien Offray de La Mettrie naquit à Saint-Malo le 25 décembre 1709. Son père, riche négociant, lui fit donner une éducation très soignée. Après avoir achevé de brillantes humanités à Paris, au collège du Plessis, le jeune La Mettrie fut envoyé à Caen où il étudia la rhétorique chez les Jésuites. Il s'y fit remarquer par son intelligence, la vivacité de son esprit et aussi l'impétuosité de son caractère. Il s'adonna avec passion à la poésie et aux belles-lettres et remporta tous les prix d'éloquence et de littérature. Grisé par ses succès scolaires, il eut un moment la velléité de devenir poète, mais son père le détourna d'une profession qu'en marchand avisé, il ne considérait pas comme assez lucrative et il l'envoya à Paris suivre les cours de logique de l'abbé Cordier. L'abbé Cordie était alors un fameux janséniste et avait de fréquents démêlés avec l'autorité de la Sorbonne. Il n'en fallait pas plus pour enthousiasmer de La Mettrie : il embrassa avec passion les opinions de son maître et les défendit avec une véhémence et un talent oratoire qui faisaient l'admiration de ses camarades et qui lui valurent promptement

une petite notoriété dans le monde des étudiants.

Le moment vint de choisir une profession. Son père désirait le voir s'engager dans la carrière ecclésiastique mais notre jeune logicien n'avait qu'un goût modéré pour les charges de l'Eglise : il éprouvait déjà quelque inquiétude sur l'orthodoxie de ses convictions et l'éclat des dignités cléricales ne le tentait point. Il se sentait au contraire porté vers les sciences naturelles et il finit par persuader son père de le laisser suivre son goût pour la médecine. Il alla étudier l'anatomie à la faculté de Reims dont l'enseignement était très fréquenté et en deux ans il conquit ses premiers grades. De retour à Paris, il se livra pendant cinq ans à l'étude des diverses branches de la médecine. C'est alors qu'il devint l'élève de Hanault un des plus célèbres anatomistes du XVIIIe siècle. Hanault était son compatriote et cultivait volontiers le sarcasme : tout en disséquant avec lui, de La Mettrie put apprendre en même temps que l'anatomie l'art de ne pas ménager ses confrères : il ne s'en souviendra que trop dans la suite.

Puis en 1733, attiré par l'éclatante renommée de Boërhaave, il s'en fut à Leyde où enseignait l'illustre professeur. Boërhaave était alors à l'apogée de sa gloire et faisait accourir auprès de lui toute la jeunesse studieuse de l'Europe. On le comparaît communément à Galien sinon pour l'étendue du génie, du moins pour le nombre de connaissances variées qu'il avait réunies, l'empire presque exclusif qu'avait obtenu son système médical et l'immense célébrité dont

il jouissait partout. Le tzar Pierre le Grand à son passage en Hollande tint à honneur de s'entretenir avec lui. On connaît aussi l'anecdote de cette lettre écrite par un mandarin de Chine portant pour toute souscription « A Monsieur Boërhaave, médecin en Europe » et qui fut fidèlement remise. Boërhaave avait inauguré un véritable enseignement clinique. Grâce à lui, un hôpital avait été ouvert aux étudiants et là, deux fois par semaine, il leur faisait une leçon clinique interrogeant les malades sous leurs yeux, leur faisant remarquer les symptômes et les conséquences qu'il en fallait tirer pour le diagnostic et le traitement. Boërhaave représentait dans le domaine scientifique ce qu'était Voltaire en littérature.

De La Mettrie mérita l'estime de cet illustre professeur dont il traduisit plusieurs ouvrages et quoiqu'on en ait pu dire, il lui resta toujours attaché par des liens de respectueuse sympathie. Chaque fois qu'il vient à prononcer son nom dans ses ouvrages, il le fait avec déférence. Sans doute lui arrive-t-il parfois de critiquer ses idées métaphysiques, mais il reste toujours très mesuré et très discret même quand il oppose ses conceptions philosophiques qui sont fort différentes. De La Mettrie était si hostile à toute métaphysique qu'il ne faut pas s'étonner si malgré tout le respect dont il ne cessa d'entourer la mémoire de son maître préféré, il se soit permis de donner son opinion sur les idées « fantastiques » de Boërhaave.

Boërhaave mort, de La Mettrie revint à Saint-Malo

où il pratiqua la médecine tout en s'occupant à de nouvelles traductions. Depuis quelques années, il était lié d'amitié avec Morand qui, de censeur royal et chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité venait d'être nommé en 1739 chirurgien-major des gardes françaises. Morand décida de La Mettrie à venir se fixer à Paris et le présenta au duc de Gramont alors colonel des gardes-françaises. Le duc de Gramont fut séduit par la verve, l'esprit et aussi le caractère joyeux et insouciant de La Mettrie : il le choisit pour médecin de son régiment.

La Mettrie le suit à l'armée, assiste à la bataille de Dettingen puis au siège de Fribourg. Pendant le siège, il tombe malade. Cette maladie devait avoir une importance capitale sur l'orientation future de son esprit. Ayant observé que pendant la durée de sa maladie l'affaiblissement des qualités intellectuelles avait suivi chez lui celui des organes, il en tira la conséquence que la pensée n'était qu'un produit de l'organisation et « eut l'audace » de publier ses conjectures à ce sujet. Comme il fallait s'y attendre, son ouvrage intitulé : *Histoire naturelle de l'âme* fit scandale. Ce livre « méprisable » souleva contre lui tous les gens sensés et les médecins, ses anciens professeurs et camarades, ne furent pas les moins violents dans leurs anathèmes contre cet esprit fort qui risquait de déconsidérer la profession dont l'orthodoxie de certains de ses membres était déjà suspecte. Avec une pieuse persévérance, l'aumônier du régiment attisait les haines contre lui : il devint bientôt évi-

dent pour tous qu'un médecin accusé d'hérésie ne pouvait plus décemment soigner les gardes-françaises. Sur ces entrefaites, un malencontreux coup de canon tuait le duc de Gramont à la bataille de Fontenoy. De La Mettrie perdait ainsi à la fois son protecteur et sa place de médecin des gardes. L'amitié de Morand qui, le connaissant de longue date, l'appréciait comme homme s'il le condamnait comme philosophe lui obtint un emploi de médecin des hôpitaux de l'armée. Mais l'esprit frondeur de La Mettrie au lieu de chercher à se faire pardonner son livre et à mettre cette production sur le compte d'une imagination déréglée « qu'il allait s'employer à dominer » continuait à défendre par la plume et la parole, au grand émoi de ses contemporains, une doctrine empreinte du plus pur matérialisme, comme on disait alors. Les honnêtes gens convaincus qu'ils étaient en état de légitime défense luttèrent par la calomnie. Excédé, et ne détestant pas l'éclat, de La Mettrie par une sorte de défi publia alors sa *Politique des Médecins*, satire virulente où l'enseignement médical et les médecins eux-mêmes étaient tournés en ridicule de cruelle manière. C'en était trop : les médecins furieux contre cette sorte de rénégat qui, non content de saper la doctrine officielle, se mêlait de critiquer la Faculté, le firent bannir. De La Mettrie se réfugia à Leyde mais au lieu de s'amender, au sens officiel du mot, il ne fit que s'enfoncer plus avant dans l'iniquité. Il fait imprimer une nouvelle satire contre les médecins bientôt suivie de *l'homme-machine* qui

aggravait encore les opinions hardies de son premier ouvrage et où la doctrine matérialiste cette fois était exposée sans ménagement et sans aucune subtilité. Pour comble d'audace, n'avait-il pas eu l'idée saugrenue de dédier ce livre incendiaire au célèbre professeur Haller dont les principes religieux étaient connus de tous. Et la préface de La Mettrie était rédigée en termes tels qu'il semblait exister entre le philosophe banni et l'austère médecin de Goëttingue la plus étroite communion d'idées. En des phases vibrantes d'émotion, La Mettrie rappelait certains entretiens intimes et évoquait même le souvenir de parties fines auxquelles Haller aurait pris part en sa compagnie. Haller fut atterré et scandalisé d'une telle impudence : il s'en allait partout clamant son indignation et quémandant auprès de tous ceux qui l'avaient connu un certificat de bonne vie et mœurs. Pendant plusieurs semaines, il considéra cette dédicace comme une atteinte irréparable à sa dignité et à son honorabilité : en termes émouvants, il en appelait de cette camaraderie infamante au témoignage de sa femme — n'avait-il pas toujours été un époux irréprochable? — de ses enfants — n'était-il pas un pére attaché à ses devoirs ? — de ses élèves et de ses concitoyens — n'avait-il pas en toutes circonstances donné l'exemple des vertus civiques ? Il écrivit au *Journal des Savants* qu'il « regarderait comme le plus grand des malheurs toute conformité d'opi- « nions avec La Mettrie ». Ce bruyant désespoir toucha Maupertuis qui adressa à Haller au nom

de La Mettrie une lettre de réparation où il s'efforçait de tranquilliser le digne professeur de Goëttingue : « La Mettrie ne vous avait mis dans son ouvrage, écrivait-il, que parce que vous étiez célèbre et que les esprits qui coulaient au hasard de son cerveau avaient rencontré les syllabes de notre nom ». Je serais plutôt tenté de croire que cette dédicace fantaisiste était dans la pensée de La Mettrie une grosse farce d'étudiant. Il était né avec un fond de gaieté intarissable et il avait voulu plaisanter aux dépens du respectable Haller sans se douter que cette facétie aurait une répercussion si profonde.

Quoi qu'il en soit, à l'apparition de ce nouvel ouvrage, les magistrats du pays ordonnèrent des poursuites contre l'auteur et celui-ci chassé de la Hollande après l'avoir été de la France ne savait trop où se réfugier. Maupertuis, compatriote de La Mettrie (il était né aussi à Saint-Malo) avec qui il n'avait cessé d'être lié tout en désavouant les doctrines désolantes du médecin philosophe était alors à la cour de Frédéric II. Le roi de Prusse voulant réorganiser l'Académie de Berlin avait demandé à Maupertuis de se rendre auprès de lui pour préparer le projet de renouvellement de cette Société. Maupertuis mis au courant des dures tribulations de la Mettrie parla de lui à Frédéric II. Celui-ci, qui comme on le sait, s'était spécialisé dans le rôle de protecteur des philosophes persécutés, chargea Maupertuis d'écrire à son ami qu'il trouverait asile à Berlin. De La Mettrie fut accueilli par Fréderic II de la façon la plus

flatteuse : le roi lui accorda une pension, le titre de lecteur et une place à l'Académie. Notre philosophe accepta le plus simplement du monde cette nouvelle fortune. N'étant pas homme à s'en laisser imposer, il se mit d'emblée avec le monarque prussien sur le pied de la plus grande familiarité. « Il entrait dans son cabinet comme chez un ami, rapporte un contemporain, Dieudonné Thibault ; en tout temps il se jetait et se couchait sur les canapés ; quand il faisait chaud, il ôtait son col, déboutonnait sa veste et jetait sa perruque par terre ».

Malgré cette apparente liberté et les avantages de la cour de Berlin, malgré la présence de plusieurs Français et notamment Voltaire, La Mettrie ne tarda pas à s'ennuyer. Frédéric II s'entretenant avec lui en toute liberté, il avait pu juger l'âme du roi et après une période d'enthousiasme, il fut désenchanté : le cynisme de Fréderic lui déplaisait. L'existence à Berlin lui devint bientôt insupportable ; il n'aspira plus qu'à rentrer dans son pays. Voltaire se chargea de négocier son retour à Paris. « La Mettrie, écrit Voltaire à Mme Denis, brûle de retourner en France. Cet homme si gai qui passe pour rire de tout pleure quelquefois comme un enfant d'être ici, il me conjure d'engager M. de Richelieu à lui obtenir sa grâce : en vérité, il ne faut juger de rien sur les apparences. La Mettrie dans ses préfaces vante sa félicité d'être auprès d'un grand roi qui lui lit quelquefois ses vers et en secret il pleure avec moi. Il voudrait s'en retourner à pied ». Tandis que Voltaire entreprenait des

négociations ou du moins l'affirmait, La Mettrie mourut dans la maison du comte Tyrconnel, ministre de France, le 11 novembre 1751. Voltaire et les contemporains prétendent qu'il succomba à la suite d'une indigestion pour avoir mangé trop d'un certain pâté; mais comme tous les convives de ce repas furent plus ou moins malades, il est vraisemblable de supposer que ce fut une intoxication plutôt qu'une indigestion qui emporta La Mettrie. Cette fin sans gloire lui fut reprochée à l'égal d'un crime comme si l'on était admis à choisir son genre de mort, pourtant à quelque secte qu'on appartienne, on meurt comme on peut. Voltaire nous apprend que le philosophe « avait par son testament prié mylord Tyrconnel de le faire enterrer dans son jardin. Les bienséances n'ont pas permis qu'on eût égard à ce testament. Son corps à été porté dans l'église catholique où il est tout étonné d'être » (*Lettre de Voltaire à Mme Denis*, 14 novembre 1751).

On répandit bientôt le bruit que La Mettire avait, à ses derniers moments, reconnu et condamné ses erreurs. Voltaire écrit à Mme Denis « qu'il y a actuellement une grande dispute pour savoir si La Mettrie est mort en médecin ou en chrétien ». L'abbé Sabatier s'est fait le propagateur de cette version : « Si La Mettrie, dit-il, a donné dans quelques-uns de ses ouvrages l'exemple monstrueux des derniers excès d'une absurde philosophie, la raison est venue éclairer du moins ses derniers moments. Le dernier hommage de cette raison désabusée a été un retour

sincère vers la religion et le désaveu formel de toutes ses erreurs ». En vérité, rien ne paraît plus hypothétique que cette conversion *in extremis*. Le comédien Désormes, témoin de sa fin, dit « qu'il quitta la vie sereinement à peu près comme un bon acteur quitte le théâtre sans autre regret que celui de perdre le plaisir d'y briller et d'y être applaudi » (*Année littéraire*, 1753).

*
* *

Rarement un homme connut des haines plus implacables que celles qui accompagnèrent La Mettrie tout au long de sa vie sans désarmer même au moment de sa mort. Ses idées hardies et scandaleuses pour l'époque servies par une imagination brillante, une verve malicieuse, une ironie acerbe, un certain goût peut-être de l'éclat et du tapage étaient bien faites pour lui attirer une antipathie à peu près unanime. Si l'on joint à cela son mépris des convenances, son goût pour l'indépendance, son indulgence pour les mœurs d'autrui, on ne s'étonnera pas qu'il ait pu être accusé non seulement d'aberration intellectuelle mais de cultiver le vice. C'était l'époque — ces temps sont-ils vraiment révolus ? — où l'on n'admettait pas qu'un homme irréligieux put être en même temps un honnête homme. Les plus grands philosophes du siècle ne s'inclinaient-ils pas devant les postulats fondamentaux des systèmes spiritualistes ?

Et puis de La Mettrie ne savait pas biaiser ni

envelopper d'une forme anodine et légère ce qu'il considérait comme la vérité : il l'avoue lui-même : « Si j'ai peu ménagé les préjugés vulgaires, si je n'ai pas même daigné user contre eux de ces ruses et de ces stratagèmes qui ont mis tant d'auteurs à l'abri de nos Juifs et de nos Synodes, il ne s'ensuit pas que je sois un mauvais sujet, un perturbateur, une peste de la société car tous ces éloges n'ont rien coûté à mes adversaires ».

Il fallait un certain courage pour prendre la défense d'un homme tel que La Mettrie : c'était se vouer à la réprobation générale. Aussi c'est contre lui un concert d'imprécations et d'anathèmes. Voltaire lui-même qui lui faisait des éloges dans une lettre familière l'a ensuite jugé assez sévèrement en feignant de ne pas le prendre au sérieux. Il est juste de dire qu'il y avait loin de la philosophie de Voltaire à celle de La Mettrie. Voltaire était un partisan convaincu des causes finales et soutenait avec décision le dogme de l'existence de Dieu. Il tenait fort à n'être point traité de matérialiste. En outre, La Mettrie avait un jour, sans y prendre garde, froissé gravement sa vanité, ce que Voltaire pardonnait difficilement. C'est Voltaire lui-même qui nous l'apprend dans une lettre : « Ce La Mettrie est un homme sans conséquence qui cause familièrement avec le roi après sa lecture. Il me parle avec confiance, il m'a juré qu'en parlant au roi ces jours passés de ma prétendue faveur et de la petite jalousie qu'elle excite, le roi lui avait répondu : « J'aurai besoin de lui encore un an tout au plus :

on presse l'orange et on jette l'écorce ». Ce rapport de La Mettrie vexa profondément Voltaire qui s'était jusque-là illusionné sur les sentiments de Frédéric II à son égard. Loin de savoir gré à La Mettrie de son renseignement, il fut plus enclin, par un ressentiment de vanité froissée, à accentuer la sévérité de son jugement sur lui.

D'Argens prétend que les raisonnements de La Mettrie sont faux, inconséquents et d'un frénétique. Quant à Diderot, il est d'une dureté qui étonne sous sa plume : pour lui, « La Mettrie est un auteur sans jugement » dont la tête est si troublée et les idées sont à tel point décousues que dans la même page une assertion sensée est heurtée par une assertion folle et une assertion folle par une assertion sensée. Cet auteur méprisable s'est fait l'apologiste du vice et le détracteur de la vertu ». Comment expliquer cette animosité et cette injustice de Diderot ? A la publication de *l'Homme-machine* », Diderot n'était ni matérialiste, ni athée, n'écrivait-il pas alors : « L'aile d'un papillon, l'œil d'une mouche, il n'en faut pas plus pour écraser l'athée ». D'autre part, quelques ouvrages de La Mettrie publiés sans nom d'auteur avaient été attribués à Diderot et celui-ci en avait été fort mécontent. Enfin Diderot était un homme de passion et ce n'est pas chez lui qu'il faut rechercher l'impartialité. Si les encyclopédistes jugeaient La Mettrie en ces termes, on peut imaginer le ton de tous ceux qui n'étaient pas « philosophes ».

Mais à côté de ces jugements sévères et outrés, il

est d'autres témoignages qui nous font connaître La Mettrie sous un jour différent. C'est Maupertuis dont la qualité dominante n'était pourtant pas l'indulgence qui écrit de lui : « Il faisait des livres sans dessein, sans s'embarrasser de leur sort... Il en a fait sur les matières les plus difficiles sans avoir peut-être ni assez réfléchi, ni assez raisonné. Il a écrit contre tout le monde et aurait servi ses plus cruels ennemis. Il a excusé les mœurs les plus effrénées ayant lui-même presque toutes les vertus sociales. Enfin il trompait le public d'une manière toute opposée à celle dont on le trompe d'ordinaire et l'on commençait à en être si persuadé qu'il était aimé de tous ceux qui le connaissaient (Maupertuis, t. III).

C'est Frédéric II qui, dans son *Eloge*, lui rendait justice ainsi : « Il avait l'esprit vif et l'imagination si féconde qu'il faisait croître des fleurs dans le terrain aride de la médecine. La nature l'avait fait orateur et philosophe mais un présent encore plus précieux qu'il reçut d'elle fut une âme pure et un cœur serviable ».

On ne connaît pas une mauvaise action de La Mettrie, dit Lange dans son *Histoire du Matérialisme* et il ajoute : « Il n'a pas mis ses enfants aux Enfants-trouvés comme Rousseau, il n'a pas trahi deux fiancées comme Swift, il n'est pas convaincu de concussion comme Bacon ni soupçonné d'avoir altéré des actes publics comme Voltaire. Il est un fait bien étonnant qu'en dépit de l'immense colère qui se déchaîna de tous côtés contre La Mettrie pas une seule accu-

sation positive n'ait été formulée contre lui ».

Si, nous tournant vers l'accusé lui-même, conformément au rite habituel de tout jugement, nous lui demandons ce qu'il allègue pour sa défense, il répond avec une bonhomie et une naïveté touchantes : « Que n'a-t-on pas dit et que n'a-t-on pas écrit sur moi, ô bon Dieu ? Quelles plaintes amères de toutes parts. Quel journaliste a refusé un asile à mes calomniateurs ou plutôt ne l'a pas été lui-même. Quel vile gazetier ne m'a pas déchiré à belles dents. Dans quelle maison dévote ai-je été épargné ou plutôt n'ai-je pas été traité comme un autre Cartouche ? Par qui ? par des gens qui ne m'ont jamais vu, par des gens irrités de me voir penser autrement qu'eux, par des gens enfin qui ont cru mon cœur capable des démangeaisons systématiques de mon esprit. Osons le dire, je ne ressemble en rien à tous ces portraits qui courent de moi par le monde et on aurait même tort d'en juger par mes écrits ; certes, ce qu'il y a de plus innocent dans ceux d'entre eux qui le sont le plus l'est encore moins que moi. Je n'ai ni mauvais cœur ni mauvaise intention à me reprocher. Si mon esprit s'est égaré, mon cœur plus heureux ne s'est point égaré avec lui. *Si impura est pagina mihi vita proba.*

Il ne lui a même pas manqué les vertus de famille. Et le musée de Saint-Malo conserve une lettre où l'on voit ce philosophe qu'on traitait volontiers de cynique se désoler comme une femme sur la mort de son jeune fils. Cette lettre est écrite à sa sœur

qui venait de lui mander la mort de son enfant : « vous avez trop compté sur ma philosophie, j'ai le cœur cent fois plus tendre que je n'ai l'esprit philosophe. Quelle chute que de tomber de la certitude de la guérison à celle de la mort d'un des plus aimables enfants du monde. Je suis au désespoir, je n'ai point encore pleuré, je ne peux, j'ai seulement passé la nuit dans une angoisse inexprimable et j'ai plus qu'un poignard dans le cœur. Mon affliction est d'autant plus cruelle qu'il a fallu l'étouffer en écrivant à ma femme pour la consoler ».

*
* *

Eclairé par tous ces témoignages, il est peut-être possible de se faire une idée impartiale du véritable caractère de La Mettrie dont la réputation fut surtout établie par deux classes puissantes dont il avait eu le malheur de s'attirer la haine : les prêtres et les médecins.

La Mettrie était un gros garçon réjoui et plein d'entrain, s'abandonnant aisément à son insouciance et à sa fantaisie, aimant la bonne chère et sachant goûter à toutes les joies de l'esprit ; doué d'une éloquence prenante, d'une imagination ardente, il maniait trop volontiers peut-être le sarcasme acéré. Méchant, il ne l'est pas à coup sûr mais il s'efforce d'être plaisant et y réussit souvent sans prendre garde qu'une plaisanterie qui atteint son but change vis-à-vis l'un de l'autre l'homme qui l'a lancée et

celui qu'elle a atteint. Pour lui, rien n'est sacré : il a une absence congénitale de la notion de tabou. Il ne se contente pas de critiquer les préjugés, il les méconnaît de parti pris et les rejette avec ostentation. Il n'accepte aucune des concessions que l'on fait aux idées universellement admises. Rien ne l'arrête ni ne le trouble. Il ne se met guère en peine de l'opinion et suit les inspirations de sa nature primesautière. Dédaigneux de l'estime des Pharisiens, sans se soucier des colères qui s'amoncellent autour de lui, il poursuit son œuvre solitaire, décidé à frapper à pleins poings, sans attache avec aucune coterie plus ou moins officielle. C'est un novateur et comme tel obéissant à l'élan de son génie intime, il ne prend pas toujours le temps de faire une minutieuse mise au point et force ici ou là les limites de l'expérience. Emporté par la fougue de sa pensée, il introduit dans ses ouvrages une vigueur sonore, joyeuse, mouvementée, désordonnée même qui déconcerte les timorés et surprend à peu près tout le monde qui considère bien vite une surprise à l'égal d'un outrage.

Et puis, il n'était pas sérieux : voyons, un médecin qui, un jour de carnaval, s'avise d'aller en domino soigner un malade ! un philosophe qui ne disserte pas, n'ergote pas ne syllogise pas, rompt avec les vieilles subtilités métaphysiques et expose de sang-froid une doctrine qui tient pour nulles et non-avenues toutes les vérités jusqu'ici sacrées ! un satirique qui déchire à belles dents ses confrères ; un homme d'esprit qui

s'amuse à lancer des saillies dont quelques-unes portent cruellement ! N'y a-t-il pas là, de l'avis même du docile et compact troupeau de Panurge, tous les éléments d'une condamnation sans retour ?

II. — LE MÉDECIN

Les ennemis de La Mettrie le représentaient volontiers comme un ignorant et Voltaire écrivait « qu'il était mort de l'ignorance de l'art qu'il pratiquait ». En réalité, c'était l'homme du monde le mieux renseigné sur l'état de la science à son époque. Il avait suivi avec profit l'enseignement des maîtres les plus célèbres et ses traductions prouvent qu'il avait assimilé leurs doctrines. Dès leur apparition, il étudiait les traités de Willis sur l'anatomie comme ceux de Linné sur la botanique : il connaissait l'importance des circonvolutions cérébrales, les différences résultant du développement relatif des diverses parties du cerveau chez les animaux supérieurs et inférieurs, chez l'homme, les oiseaux et les poissons. Rien de ce qui touchait aux sciences naturelles ne le laissait indifférent.

La Mettrie débuta en 1735 par une « traduction du système de Boërhaave sur les maladies vénériennes avec des notes et une dissertation du traducteur sur l'origine, la nature, les causes de ces maladies. » En 1739, il publia la traduction du traité de matière médicale de Boërhaave et enfin en 1740 paraissaient *les Aphorismes* du même auteur.

Les Aphorismes de Boërhaave contenaient en substance tout ce qu'on savait alors en médecine, en chirurgie, en physiologie et en thérapeutique. Le système du célèbre médecin hollandais était absolument hypothétique, basé sur les idées des méthodistes combinées avec celles des systématiques plus récents ; les iatro-chimistes et les iatro-mécaniciens. C'était donc une sorte d'éclectisme. La notion de fibre dominait comme plus tard dominera la notion de cellule. Toutes les maladies étaient des maladies de fibres : il y avait des maladies de fibre solide simple, de fibre faible et lâche, de fibre rigide et élastique. Au point de vue philosophique, Boërhaave admettait une action vitale et ses conceptions métaphysiques furent critiquées par son élève et traducteur.

Dans l'intervalle de ces traductions, La Mettrie avait fait imprimer plusieurs ouvrages originaux : un *Traité du vertige avec la description d'une catalepsie hystérique* où l'on trouve des notions de physique extrêmement précises et complètes ; une *Lettre sur l'art de conserver la santé et de prolonger la vie* ; un *Traité de la petite vérole avec le traitement des plus habiles médecins.* En 1743, il publiait ses *Observations de médecine pratique* qui renferment une description magistrale du choléra et enfin en 1750 son *Traité de la Dysenterie et de l'asthme* qui, s'il faut en croire l'opinion de Frédéric II, était le meilleur qui eût été fait sur ces cruelles maladies.

L'œuvre purement médicale de La Mettrie est assez difficile à juger de nos jours : il est impossible

toutefois de ne pas remarquer le grand nombre de connaissances accumulées par l'auteur qui, lors de la publication de son dernier ouvrage, avait à peine quarante ans. Mais ce qui frappe surtout, c'est la clarté de l'esprit et les qualités de bon sens qui se font jour à chaque page. Quand on compare les exposés de La Mettrie aux ouvrages de l'époque touffus, filandreux, alourdis d'hypothèses chimériques où les quelques faits d'observation sont noyés dans un fatras de doctrines que nos cerveaux actuels ont peine à concevoir, les esprits les plus prévenus doivent être contraints de marquer la différence. Sans doute La Mettrie se ressent de l'ambiance et ne sait pas toujours se défendre du pathos si envahissant alors, mais il fait des efforts louables pour donner à sa pensée déjà une forme sobre, presque scientifique.

Si l'œuvre de La Mettrie n'offre pas un intérêt capital au point de vue purement médical, du moins elle a contribué à l'orientation scientifique de la médecine, elle a prévu cette évolution nécessaire et s'est efforcée de guider dans ce sens les méthodes médicales qui en étaient alors si éloignées. La Mettrie se rendait bien compte que la médecine, si elle voulait poursuivre des résultats féconds, devait commencer par s'épurer de tout apport étranger : la dialectique y avait une part trop importante, les théories métaphysiques l'enserraient de toutes parts et on aboutissait ainsi à des doctrines tout à fait artificielles. Il fallait revenir à l'étude de la nature, à

l'observation impersonnelle et à l'expérimentation : le reste n'était que jeux d'écoles absolument stériles. La médecine devait s'appuyer sur la physique et lui emprunter sa méthode. Si ces doctrines n'eurent pas grand succès — du moins immédiatement, car il est certain qu'elles influèrent dans la suite — elles n'en méritent pas moins d'être retenues et il est juste de reconnaître qu'il y avait quelque mérite à les préconiser à l'époque où elles ont été émises.

« De deux médecins, écrit La Mettrie, le meilleur, celui qui mérite le plus de confiance, c'est toujours, à mon avis, celui qui est le plus versé dans la physique, qui connaît le mieux la mécanique du corps humain et qui, laissant l'âme et toutes les inquiétudes que cette chimère donne aux sots et aux ignorants, n'est occupé sérieusement que du pur naturalisme ». Il conseille aussi de faire une large part à l'esprit critique. L'expérience même la plus consommée n'est qu'une routine incertaine pour ne rien dire de plus quand elle n'est pas dirigée par les lumières de la physique, par une étendue de génie capable de combiner plusieurs symptômes, de rassembler en un seul point de vue une foule d'idées à la fois et en un mot par cet esprit de discussion qui est la clef de toutes les sciences. En somme, une observation attentive, une expérimentation prudente sous le contrôle sévère d'un sens critique aiguisé, le tout fécondé par la faculté de généralisation : voilà la vraie méthode scientifiqué. Et n'oublions pas que La Mettrie écrivait trois quarts de siècle avant

Lamarck et cent cinquante ans avant Claude Bernard.

*
* *

A titre d'exemple des méthodes thérapeutiques alors en cours, nous reproduisons ici le traitement que La Mettrie conseille d'appliquer au vertige. L'ordonnance est ainsi libellée :

1° Pendant tout le temps de la crise, je conseille l'usage du lait de femme ou à défaut celui d'ânesse ou de chèvre ou de vache ;

2° Les œufs frais sortant du corps de la poule sont ici d'un grand secours ;

3° Les bouillons de viande sont aussi d'un bon usage ;

4° On ne doit se servir que de pain qui a bien fermenté et qui est bien cuit ;

5° La boisson doit être de la bière ou du vin préférable à l'eau ;

6° R. D'opiate de Romarin..... une once
De cachou à la violette..... deux dragmes
De mastic..... 1/2 dragme
De gelée de coings..... une once

Mettez le tout avec S. A. de sirop de myrte : la dose de cette opiate est une demi-dragme ou une dragme de trois heures en trois heures.

*
* *

La Mettrie, médecin, ne s'est pas borné à écrire des

ouvrages médicaux, il publia aussi de virulents pamphlets où il prenait violemment à parti quelques-uns de ses confrères.

Comment y fut-il amené? En 1735, il avait traduit *Aphrodisiacus* de Boërhaave et y avait joint des notes et une dissertation personnelles. L'année suivante, le célèbre professeur Astruc fait paraître son grand ouvrage *De morbis venereis* et, dans la deuxième partie, il cite La Mettrie et lui reproche quelques erreurs. La Mettrie écrit alors son *Traité du vertige* et profite de l'occasion pour y ajouter une lettre à Astruc dans laquelle il se défend des erreurs qui lui étaient attribuées par son critique. Il le fait en termes polis et même louangeurs. Il confessa d'ailleurs plus tard, avec sa naïveté habituelle, que ses éloges n'étaient pas absolument désintéressés et qu'il espérait en échange un peu plus de justice de la part d'Astruc. Astruc ne répondit pas à cette attente ; il n'avait pas été satisfait de la lettre. Dans l'édition nouvelle de son livre, il reconnut que le jeune médecin de Saint Malo avait de l'esprit et de la littérature, que son élocution était facile et ornée, mais il termina par un trait cruel. Il reprocha à La Mettrie le trop de précipation qui nuisait à ses ouvrages et il concluait en ces termes : *nam verum illud verbum est quod dici solet : canem festinantem cœcos parere catulos.* La Mettrie fut profondément blessé. Il ne pardonna pas ce rapprochement irrévérencieux avec une chienne qui, pour trop se presser, fait des petits borgnes.

Sur ces entrefaites, La Mettrie publie son *Histoire naturelle de l'âme* : grand émoi parmi la corporation médicale. Le malheureux auteur, honni et renié par ses confrères qui rougissent de compter parmi eux un sectateur de la doctrine infâme du matérialisme, se résoud à exhaler sa rancœur dans sa *Politique du médecin de Machiavel*. L'ouvrage condamné au feu par arrêt du Parlement fut réimprimé quelques années plus tard sous le nom d'*Ouvrage de Pénélope ou Machiavel en médecine*. C'est une satire mordante contre les médecins de l'époque que La Mettrie accuse de ne pas connaître les rudiments même de leur science. Non seulement ils ignorent l'anatomie, la physique, la botanique, mais encore ces connaissances, s'ils les avaient, leur seraient parfaitement superflues. Un certain degré de charlatanisme est préférable et plus utile pour réussir. Comme il fallait s'y attendre puisque cet ouvrage était la liquidation de tous les griefs de l'auteur contre ses ennemis, Astruc y est particulièrement malmené. « Ce professeur célèbre crut que l'art de guérir n'était qu'un art hypothétique auquel il ne s'agissait que d'appliquer le vernis des plus belles couleurs. Il crut qu'un logicien qui savait faire valoir à force de misérables syllogismes les frivoles subtilités d'une philosophie nouvelle pouvait sans peine expliquer toute la nature. Sans l'avoir observée, il se regardait comme son confident. S'épargnant volontiers la peine de faire des recherches qui supposent une patience et une modestie qu'il n'avait pas, il aimait

mieux se livrer à son goût fantastique. A force de vouloir simplifier ce qui est vaste, il a porté la stérilité et le poison dans l'art le plus sain et le plus fécond. »

La Mettrie se plaît à ridiculiser les méthodes d'enseignement dont les résultats sont déplorables, affirme-t-il et il exerce sa verve sur les thèses traditionnelles de la Faculté. « Les thèses de la Faculté sont à peine plus pitoyables. Ces sortes d'ouvrages sont nécessairement divisés en cinq actes. On commence ordinairement par disserter sur l'origine du monde au premier acte ; on passe au déluge au second ; l'histoire d'Abraham ou de Loth vient au troisième ; l'arrivée du Messie tant attendu au quatrième pour opérer enfin au cinquième le salut des hommes encore plus désiré ».

Il se gausse sans pitié des médecins qui, ignorant la chirurgie, et férus de leur supériorité, le prennent de haut dans leurs rapports avec les chirurgiens et ne s'abaisseraient jamais à discuter un diagnostic avec ces derniers. Le malheur est que cette hautaine dignité ne suffit pas toujours à préserver de l'erreur et La Mettrie conte cette histoire amusante d'un médecin qui prenait pour un abcès du ventre une vessie distendue par l'urine. Fort heureusement un chirurgien appelé guérit avec une sonde le prétendu abcès.

Cette partie de l'œuvre de La Mettrie n'est sans doute pas la plus glorieuse pour sa mémoire : il convient cependant de ne pas en exagérer la portée. La

Mettrie pouvait être irascible lorsque la calomnie se faisait autour de lui plus agressive : il n'était pas vindicatif. S'il savait mal résister à l'attrait de la satire, il était par contre nettement incapable d'une œuvre de haine longuement et froidement préparée. Ses critiques sont violentes ; elles ne sont pas venimeuses. Au surplus, il était toujours prêt à pardonner à son plus mortel ennemi et à oublier avec une égale facilité les injures qu'il avait reçues et celles qu'en ses mauvais jours il avait généreusement prodiguées.

III. — LE PHILOSOPHE

Parmi tous les philosophes du XVIIIe siècle, La Mettrie occupe une place à part et absolument unique. Sa doctrine est tellement différente de celle des encyclopédistes que peut-être quelques-uns de ceux-ci ne l'ont pas comprise, ce qui expliquerait leur hostilité. L'œuvre des philosophes officiels consistait à détruire : oh ! cette œuvre de destruction était menée très discrètement par un adroit travail en sape ; se sentant surveillés, épiés par des adversaires habiles et influents, ils avançaient prudemment en prenant bien soin de ne pas heurter de front les préjugés encore trop puissants. La Mettrie, au contraire, non content de détruire, construit déjà pour l'avenir : il ne se borne pas à démontrer — péremptoirement d'ailleurs et sans vains artifices de langage — que les doctrines métaphysiques sont des chimères et des rêves fantaisistes incapables de satisfaire un esprit raisonnable, il prétend les remplacer par une explication scientifique uniquement basée sur l'observation et l'expérience et il affirme que nos sens nous conduiront à la connaissance sans qu'il soit besoin de faire intervenir ce cortège

mystérieux et insaisissable des idées innées. N'est-il pas intellectuellement très proche déjà de Le Dantec qui affirme « qu'on peut raconter tous les faits biologiques sans jamais faire appel à aucun agent qui soit inaccessible aux investigations des savants » (Le Dantec, *la Mécanique de la vie*).

Les deux ouvrages philosophiques fondamentaux de La Mettrie sont *l'Histoire naturelle de l'homme*, dont le titre lui-même indique la tendance et *l'Homme-machine* qui complète le premier. La Mettrie débute par cette affirmation catégorique : « Ce n'est ni Aristote, ni Platon, ni Descartes, ni Malebranche qui vous apprendront ce que c'est que votre âme. En vain vous vous tourmentez pour connaître la nature : n'en déplaise à votre vanité et à votre indocilité, il faut que vous vous soumettiez à l'ignorance et à la foi. »

Pour connaître les propriétés de l'âme, il faut auparavant rechercher celles qui se manifestent dans le corps dont l'âme est le principe actif : les sens nous renseigneront là-dessus, « les sens, voilà mes philosophes ». Quelque mal qu'on en dise, eux seuls peuvent éclairer la raison dans la recherche de la vérité : c'est à eux qu'il faudra toujours revenir si on veut sérieusement la connaître.

Bien que nous n'ayons aucune idée sur l'essence de la matière, nous ne pouvons refuser notre consentement aux propriétés que nos sens y découvrent : d'abord la possibilité de certaines modifications qui

se produisent dans la matière même et par lesquelles elle peut acquérir la force motrice et la faculté de sentir — ensuite l'étendue qui existe et qui nous est accessible — enfin l'éternité de la matière sous une forme ou sous une autre. Il est profondément oiseux de rechercher si la matière peut exister dépouillée de toutes ses formes d'étendue, puisque sans cela nous ne pouvons la concevoir. Que ceux qui aiment les disputes frivoles se livrent à ces jeux innocents en compagnie des scolastiques : un esprit sérieux ne saurait s'y arrêter.

Comment la matière se modifie-t-elle ? principalement par les influences physiques : le froid et le chaud. Ces variations physiques libèrent la force motrice qu'elle contient en puissance et produisent de l'énergie. D'autre part, il faut bien admettre que la faculté de sentir existe dans la matière : nous ne connaissons dans le corps que de la matière ; c'est tout ce que nos sens y ont jamais perçu et rien ne nous autorise à penser qu'il puisse exister autre chose ; nous n'observons la faculté de sentir que dans ces corps ; quel besoin avons-nous donc d'un être idéal, spirituel, désavoué par toute notre expérience et pour lequel on chercherait en vain un fondement raisonnable. Comme le mouvement, la faculté de sentir est le résultat de modifications morphologiques sous des influences physiques. La mémoire, l'imagination, les passions, les inclinations et toutes les autres facultés qui coordonnent les idées et interprètent les sensations se forment peu à peu au cours

du développement de l'être par la fréquente répétition des mêmes mouvements.

Il s'ensuit donc que l'âme n'est pas unique : c'est le résultat de nos sensations et de nos perceptions sensorielles. On pourra arriver à décomposer l'âme, c'est-à-dire à fixer et à marquer avec précision non seulement les régions motrices du corps mais encore les divers territoires de nos idées en ayant recours à l'anatomie dans laquelle « on ne connaît rien des corps et avec laquelle seule on peut lever la plupart des voiles qui dérobent l'âme à la curiosité de nos regards et de nos recherches ». Les mystères et les complexités de l'âme s'évanouiront à mesure que nos connaissances anatomiques et physiologiques deviendront plus précises.

L'importance prépondérante des actes réflexes dans l'activité habituelle est une preuve de plus de la matérialité de l'âme. Les mouvements les plus complexes du corps ne sont régis ni par l'âme, ni par la volonté. Les actes que nous accomplissons exigent un nombre considérable de mouvements divers que l'âme serait incapable de prévoir, de combiner et d'ordonner d'un coup d'œil et qui, grâce au cerveau façonné par l'habitude, se déroulent instantanément et d'une manière impeccable. D'ailleurs, les animaux auxquels nous refusons l'âme n'expriment-ils pas leurs idées par les mêmes signes que nous.

Comment concilier cette conception de l'âme avec le grand principe de la liberté? Toute conciliation

est inutile, la liberté n'est qu'une illusion et l'homme est une machine qu'un déterminisme absolu gouverne impérieusement. Il faut distinguer la volonté de la liberté. On peut avoir la volonté de faire quelque chose mais non la liberté. On est poussé à vouloir quelque chose par une passion, par une idée, par l'action d'une substance étrangère (opium ou alcool par exemple), mais que ce soit par l'intermédiaire ou non de notre volonté, tous nos actes sont rigoureusement déterminés.

Quant aux bonnes raisons des défenseurs de la vérité, elles ne subsistent pas devant un examen sérieux de la question. La liberté, en somme, serait la faculté d'examiner attentivement et impartialement les faits pour découvrir ce qui est vrai et ce qui est faux ou de délibérer en toute indépendance pour nous déterminer avec raison à agir ou à ne pas agir. Cette faculté offre deux parties à considérer : d'une part, les motifs qui nous déterminent à examiner et à délibérer car nous ne faisons rien sans quelque impression qui, agissant sur le fond de notre âme, remue et détermine notre volonté; d'autre part, les connaissances qu'il faut examiner pour s'assurer des vérités qu'on cherche ou des motifs qu'il faut peser et apprécier pour prendre parti. Il est clair que dans le premier cas ce sont des sensations qui prédéterminent l'âme sans qu'il s'y mêle aucune délibération de sa part : l'âme subit et ne choisit pas ; dans le second cas, il ne s'agit que d'un examen des sensations. Donc, en dernière analyse,

l'âme n'agit que comme organe de sensation même lorsqu'elle médite, réfléchit et coordonne les idées puisque toute cette activité intellectuelle ne consiste qu'à apercevoir les rapports qui existent entre les diverses connaissances ou sensations dont l'âme a conscience mais dans le choix desquelles elle n'intervient pas. Cette conception ne contient elle pas déjà en substance la théorie de la conscience épiphénomène de Le Dantec?

Il est bien certain que les spiritualistes ne peuvent pas accepter une telle interprétation ; ils ne se consoleraient jamais d'avoir une âme d'extraction aussi basse, aussi ils ont déployé toute leur ingéniosité pour essayer de nous doter, grâce aux ressources d'une logique subtile, d'une âme immatérielle qui deviendrait ainsi beaucoup plus recommandable.

Descartes lui-même s'est égaré dans cette voie. A vrai dire, c'est un mathématicien de génie et un rigoureux logicien. Il nous a enseigné l'art de raisonner avec justesse et clarté, il a purgé la philosophie de toutes ces expressions « ontologiques » par lesquelles on s'imagine pouvoir rendre intelligibles les idées abstraites de l'être. La méthode de Descartes, c'est son chef-d'œuvre ; malheureusement que ne l'a-t-il appliquée lui-même et quelle malencontreuse idée a-t-il eu de se livrer à ses « méditations métaphysiques » où il nous donne l'impression d'un homme égaré qui ne sait pas ce qu'il cherche ni où il veut aller. Que n'a-t-il accepté en toute simplicité les propriétés évidentes de la matière et appli-

qué à l'âme la définition qu'il a donnée de la matière : il eût évité ainsi mille erreurs et nous n'eussions point été privés des grands progrès que cet excellent esprit eût pu faire. L'exemple de Descartes nous montre une fois de plus que les géomètres sont de piètres philosophes.

Mais en y regardant de plus près, lorsque Descartes nous entretient de l'âme spirituelle, inétendue, immortelle, ne serait-ce pas là de vains mots pour endormir les orgues de la Sorbonne. Un être inétendu ne peut occuper un espace et Descartes qui convient de cette vérité, semble rechercher sérieusement le siège de l'âme et l'établit dans la glande pinéale. Il est vraisemblable que Descartes n'a parlé de l'âme que parce qu'il était forcé d'en parler et de la manière qu'il en a parlé dans un temps où tout son mérite même était plus capable de nuire à sa fortune que d'y contribuer.

Malebranche, mauvais élève de Descartes, nous offre une métaphysique encore plus nébuleuse et plus inacceptable que celle de son maître. Malebranche essaie tout simplement de définir ce dont on n'a point d'idée : l'essence des choses. Il déploie toute sa force et son éloquence contre les sens qu'il imagine toujours trompeurs. Il nous assure que nos âmes ne sont que des modifications de Dieu et que nos idées venant de notre âme n'existent pas en nous mais en Dieu. La Mettrie trouve plus simple et surtout plus conforme à l'expérience d'admettre que nos idées sont des modifications non pas de Dieu

mais de notre substance et qu'elles ne sont que cela : elles existent par conséquent bien en nous. « Je croirai qu'elles émanent de Dieu quand une expérience fondée sur le sens intime, quand ma conscience me l'aura appris ». Cet événement semble peu prochain puisque la conscience n'est que la synthèse des perceptions sensorielles.

Quant à Leibnitz, c'est un philosophe tout à fait respectable mais son système laborieusement édifié est nettement inintelligible. Il admet que l'essence de l'être consiste dans les monades (1), c'est-à-dire des corps simples, immuables, indissolubles, solides, individuels ayant toujours la même forme et la même mesure et ainsi, en développant cette fantaisie, il nous conduit à ce qu'il appelle le principe de la raison suffisante fondé sur la constante hétérogénéité de chaque monade, ce qui explique la diversité de tous les corps. Abstraction faite de son ingéniosité si complexe, le système paraît fort inutile dans la recherche de la vérité : puisque nous ne connaissons pas la substance nous ne pouvons pas savoir si les éléments de la matière sont similaires ou non. Quant à la création que ce système suppose, c'est une hypothèse qui souffre des difficultés insurmontables puisqu'il existe des athées. Leibnitz complète sa doctrine par le principe de l'harmonie préétablie qui consiste en ce que tous les changements du corps correspondent si parfaitement aux changements de

1. Leibnitz, *la Monadologie*.

la monade appelée esprit ou âme, qu'il n'arrive point de mouvement dans l'un sans que ne coexiste quelque idée dans l'autre et *vice versa*. Dieu a préétabli cette harmonie en faisant choix de substances qui, par leur propre force, produiraient de concert la suite de leurs mutations de sorte que tout se passe dans l'âme comme s'il n'y avait pas de corps et tout se passe dans le corps comme s'il n'y avait pas d'âme.

Ce n'est pas par ces sortes de fictions qu'on peut résoudre d'une manière raisonnable le problème des rapports de l'âme et du corps, ni arriver à quelque précision sur la genèse de nos sensations et de nos idées. Pourquoi donc tous ces métaphysiciens au lieu d'aller construire dans les nues des fables poétiques dont le besoin ne se fait nullement sentir ne se contentent-ils pas d'étudier et d'observer ce qui est accessible à leurs sens? Le spectacle de la réalité serait autrement fécond que ces divagations sans fondement. La philosophie n'est pas œuvre d'imagination : le philosophe doit observer d'abord quitte à interpréter ensuite mais tout ce qui n'est pas puisé dans le sein même de la nature, tout ce qui n'est pas « phénomènes, causes, effets, science des choses en un mot » ne regarde en rien la philosophie et vient d'une source qui lui est étrangère. « Ambitieux métaphysiciens qui semblez avoir assisté à la création du monde et au débrouillement du chaos, vos premiers principes ne sont que des suppositions hardies où le génie a moins de part qu'une présomptueuse ima-

gination. Qu'on vous appelle si l'on veut de grands génies parce que vous avez recherché et que vous vous êtes vantés de connaître les causes premières : pour moi, je crois que ceux qui les ont dédaignées vous seront toujours préférables et que le succès des Locke, des Boërhaave et de ces hommes sages qui se sont bornés à l'examen des causes secondes prouvent bien que l'amour-propre est le seul qui n'en tire pas le même avantage que des premières ».

*
* *

Toutes ces idées innées chères aux métaphysiciens ne reposent donc sur rien et leurs explications ne sont pas satisfaisantes : une simple observation de Malpighi prouve plus que Descartes et Malebranche. Laissons donc là les vaines opinions de ces ergoteurs, « appuyés sur le bâton de l'expérience », regardons et observons la nature en médecins — ou plutôt en physiciens — interrogeons-la et enregistrons ses réponses.

Or, l'observation la plus élémentaire nous apprend tout de suite qu'il existe une dépendance étroite entre l'âme et le corps. L'âme et le corps souffrent ensemble, se développent ensemble, s'endorment ensemble, meurent ensemble. Et ces rapports intimes de l'âme et du corps sont influencés par les moindres événements d'ordre physique ou physiologique. Non seulement dans les maladies graves l'âme est profondément troublée à tel point que la

convalescence peut faire succéder l'imbécilité au génie, non seulement les maladies nerveuses nous fournissent des exemples très probants de l'étroite union entre l'âme et le corps, mais encore les moindres événements journaliers modifiant notre équilibre physiologique peuvent faire varier les qualités de l'âme. Ainsi La Mettrie cite l'exemple d'un magistrat suisse qui était à jeun le plus intègre et même le plus indulgent des juges, mais malheur au misérable qui se trouvait sur la selette lorsqu'il avait fait un grand dîner : il était homme à faire pendre l'innocent comme le coupable. De même les influences atmosphériques peuvent avoir sur nos actions une puissance considérable. Le duc de Guise était si convaincu qu'Henri III qui l'avait eu tant de fois en son pouvoir n'oserait jamais l'assassiner qu'il partit pour Blois où se trouvait le roi. Le chancelier Chyverni apprenant son départ s'écria : « Voilà un homme perdu ». Lorsque la fatale prédiction fut justifiée par l'événement, on lui en demanda la raison : « Il y a vingt ans, dit-il, que je connais le roi ; il est naturellement bon et même faible, mais j'ai observé qu'un rien l'impatiente et le met en fureur lorsqu'il fait froid. »

Mais la foi condamne absolument cette interprétation physiologique de l'âme ! si nous avons une idée de la foi qui entre en contradiction avec une constatation expérimentale, il faut avoir le courage de reconnaître que cette idée est fausse. Que penser d'un péripatéticien qui, troublé dans sa quiétude par l'expé-

rience de Torricelli s'écrierait : « Il ne faut pas croire cette expérience car si nous l'acceptions, si nous allions bannir l'horreur du vide, quelle étonnante philosophie aurions-nous ? »

Que devient alors l'immortalité de l'âme ? Mon Dieu, il faut tout simplement ne plus l'ambitionner. Si nous n'avons pas de preuve de l'immortalité de l'âme, ce n'est certainement pas faute d'en avoir cherché. L'amour-propre trop humilié de se voir prêt d'être anéanti ne peut s'y résoudre et préfère se flatter et s'enchanter de la riante perspective d'un bonheur éternel alors que la sagesse serait de nous résigner modestement à ne pas être immortels. D'ailleurs l'humanité a vécu longtemps sans cette idée et la nécessité ne s'en est fait sentir qu'à une date relativement récente. Moïse n'en parle pas et les Juifs ne l'ont pas connu. Les plus grands philosophes : Leucippe, Démocrite, Anaxagore, Anaximandre, Epicure, Lactance n'ont jamais envisagé l'existence d'un autre monde et presque tous les poètes de l'antiquité : Homère, Hésiode, Pindare, Callimaque, Ovide, Juvénal, Horace, Tibulle, Catulle, Manilius, Lucain, Pétrone, foulant aux pieds toute crainte de l'au-delà eussent volontiers adopté ces deux vers du poète !

> Une heure après ma mort, mon âme évanouie
> Sera ce qu'elle était une heure avant ma vie »

Mais on fait aisément croire aux hommes ce qu'ils désirent, on leur persuade sans peine ce qui flatte leur amour-propre et ils étaient d'autant plus faciles

à séduire que leur supériorité sur les autres animaux les avait déjà aidés à se laisser éblouir : aussi l'immortalité de l'âme qui était autrefois une question purement philosophique et sujette à de simples discussions d'écoles est devenue un dogme essentiel de la religion.

Pourtant, ne sommes-nous pas différents des animaux ? Encore une illusion qu'il nous faut perdre. L'homme est un animal perfectionné : sa supériorité consiste dans le langage ; c'est surtout cette faculté qui distingue l'homme du singe par exemple. Or, le mécanisme du langage n'est pas particulier à l'homme et La Mettrie aurait voulu qu'on essayât d'apprendre à parler à un anthropoïde d'après la méthode alors appliquée par Ammam à l'enseignement des sourds-muets. La vie est une propriété de la matière et c'est par différenciations successives que sont apparus les divers être vivants : c'est pourquoi il est artificiel d'établir entre les espèces humaine et animale une démarcation fondée sur l'existence de l'âme. L'ame n'est qu'un vain mot dont on n'a point d'idée et dont un bon esprit ne doit se servir que pour nommer la partie qui pense en nous.

*
* *

Comment expliquer alors que la matière puisse sentir et penser ? La Mettrie ne prétend pas l'expliquer. Mais si la mémoire, l'imagination de même que les passions et la volonté, la liberté, la réflexion et le

jugement s'expliquent par ce que l'anatomie et la physiologie nous découvrent dans la moelle et le cerveau, qu'avons nous besoin d'aller chercher plus loin et d'imaginer en dehors de tout cela un être idéal, une âme. « Une saine philosophie doit avouer qu'elle ne connaît pas cet être incomparable et inaccessible à toutes les investigations qu'on décore du beau nom d'âme et auquel on prodigue des attributs divins ». Nous ignorons la nature du mouvement, nous ne connaissons pas l'essence de la matière, soit, nous nous en consolerons aussi aisément que de ne pouvoir regarder le soleil sans un verre rouge et nous nous dirons que ceux qui prétendent expliquer cela par une hypothèse toute de fantaisie ne sont pas plus avancés que nous. Nous nous en tenons à nos perceptions, nous n'avons jamais constaté dans tout l'univers qu'une seule substance (moins heureux que Descartes, Malebranche et autres métaphysiciens qui affirment comme s'ils les avaient bien vus et distinctement comptés deux principes indépendants) et jusqu'à preuve du contraire, nous inclinons à penser que des observateurs attentifs armés de bons instruments risquent plus d'approcher de la vérité que les systèmes métaphysiques les plus ingénieux.

— N'êtes-vous pas obligés de reconnaître du moins l'existence d'un être suprême ? En vérité cette croyance n'a pas grand intérêt, il y a tant de façons de la concevoir et puis cette existence ne prouverait pas la nécessité d'un culte : c'est là une vérité d'ordre

théorique qui n'est guère d'usage dans la pratique.

— Mais c'est dans toute son horreur l'infâme doctrine matérialiste. Ecrire en philosophe, c'est donc enseigner le matérialisme : eh bien ! où est le mal, si ce matérialisme est fondé, s'il est l'évident résultat de toutes les observations et expériences des grands médecins et des plus illustres philosophes. Et à l'appui de sa thèse, La Mettrie fait suivre ses ouvrages d'un certain nombre d'observations, comme les médecins ont coutume de procéder. Ces observations recueillies avec les moyens imparfaits d'investigation dont on disposait à cette époque sont insuffisantes pour emporter la conviction mais elles indiquent la conception d'une véritable philosophie scientifique dont La Mettrie tente obscurément de faire admettre le principe.

— Alors quel est le sens de la vie ? Cette question n'a peut-être pas de raison d'être. Qui sait si la raison de l'existence de l'homme n'est pas son existence même : peut-être a-t-il été jeté au hasard sur un point de la surface de la terre sans qu'on puisse savoir ni comment ni pourquoi, mais seulement qu'il doit vivre et mourir « semblable à ces champignons qui paraissent d'un jour à l'autre ou à ces fleurs éphémères qui bordent les fossés et couvrent les murailles »

*
* *

Sans doute, La Mettrie n'est pas le premier à exposer une doctrine moniste et à donner de l'univers

une explication mécaniste. C'est là un des plus vieux concepts philosophiques qui ait hanté le cerveau de l'homme. Anaxagore, Démocrite, Epicure l'avaient enseigné après Thalès. Mais ce qui distingue La Mettrie, ce qui en fait un véritable précurseur, c'est qu'abandonnant la pure méthode dialectique et logique vouée à la stérilité et à des discussions sans fin parce qu'il est toujours possible de répondre à un raisonnement par un raisonnement, de réfuter un argument par un autre argument, d'entasser les subtilités pour troubler les esprits, il s'efforce de fonder ses inductions philosophiques sur des observations et des faits. La Mettrie a compris que seul le contact avec la réalité et l'interprétation que nous en donnent nos sens étaient capables de poser les assises d'une philosophie que l'esprit humain puisse accepter sans faire abstraction de son sens critique et de frapper de discrédit les systèmes métaphysiques qu'on peut conserver comme des manifestations historiques des ingénieuses fantaisies de l'imagination humaine, mais qui doivent perdre à jamais leur prétention d'expliquer quoique ce soit.

Malheureusement ce philosophe génial n'a pas la mesure ni la rigueur nécessaires : il n'a pas la persévérance suffisante pour établir solidement les recherches préliminaires. Il se croit arrivé avant d'être parti : il conclut précipitamment puis s'apercevant que ses conclusions sont insuffisamment étayées, il repart dans une nouvelle série de preuves, cite d'autres faits pour établir les mêmes conséquences

d'où des redites, des longueurs, des inconséquences, des digressions. D'autre part l'état de la science a son époque ne lui permet pas des démonstrations bien éclatantes sur un terrain encore si peu exploré. Ses livres écrits à la hâte, insuffisamment mûris renferment des maladresses, des naïvetés et aussi — ce qui est b aucoup moins grave — de nombreuses imperfections de forme.

Mais telle quelle l'œuvre de La Mettrie présente un haut intérêt surtout quand on se reporte au temps où elle a été conçue. Somme toute, ce sont ses opinions qui d'une part reprises, développées, complétées, corrigées à la lumière des découvertes plus récentes et grâce à une instrumentation plus perfectionnée par les Cabanis, les Broussais, les Claude Bernard ont contribué puissamment à orienter la médecine dans la voie expérimentale ; — qui d'autre part ont semé cette idée que, si elle voulait aboutir à un système rationnel, la philosophie devait venir se régénérer et se féconder au contact de la méthode et des faits biologiques.

IV. — LE MORALISTE

Ce terme de moraliste appliqué à La Mettrie eût fait bondir d'indignation les esprits qui passent pourtant pour les plus libéraux du XVIIIe siècle. N'est-ce pas Diderot lui-même qui appelait La Mettrie « l'apologiste du vice et le détracteur de la vertu ». Or voici que la lecture des ouvrages de ce philosophe si bafoué nous prouve que, loin de justifier l'accusation aveugle et injuste de Diderot, il s'est intéressé au problème moral et s'est préoccupé des conséquences sociales de sa doctrine.

Sans doute, il ne prêche ni ne blâme ni n'argumente : ce n'est pas là sa manière et aussi bien sa doctrine ne lui permet pas de monter en chaire pour commander et foudroyer au nom de l'autorité, mais il pose sommairement les rudiments d'une morale qu'on pourrait appeler scientifique si ce terme n'était pas trop prétentieux pour désigner les quelques considérations qu'il n'a pas érigées en système et qui n'étaient que le prolongement de ses conceptions philosophiques.

La Mettrie a conçu dans son « Art de jouir » une théorie du plaisir qui lui appartient en propre et qui,

plus ou moins modifiée, est devenue plus tard la doctrine de l'utilitarisme et de l'égoïsme bien entendu. Pour La Mettrie, la morale est un fait d'ordre biologique : le sentiment de la morale dite naturelle puise son origine dans une sorte de crainte ou de frayeur aussi salutaire à l'espèce qu'à l'individu. L'éducation a une influence considérable — sinon absolue — sur notre conception du bien et du mal et ce sont ces principes déposés en nous par l'éducation, transmis et renforcés par l'hérédité qui ont créé la morale. Aussi les remords sont des préjugés de l'éducation et les méchants pourraient être heureux s'ils pouvaient être méchants sans remords. Mais être méchant, c'est un mauvais calcul car on se voue ainsi au malheur — du moins quand on est normal. L'homme n'est pas fait pour être parfaitement heureux. S'il l'est quelquefois, c'est que le bonheur se présente comme la vérité, par hasard, au moment où l'on s'y attend le moins. Sachons donc nous contenter de peu et faire de nécessité vertu. Ce minimum de bonheur, c'est dans l'accomplissement du bien que nous risquons surtout de le trouver. « Il y a tant de plaisir à faire du bien, à sentir, à reconnaître celui qu'on reçoit, tant de contentement à pratiquer la vertu, à être doux, humain, tendre, charitable, compatissant et généreux que je tiens pour assez puni quiconque a le malheur de n'être pas né vertueux ».

Mais si nous sommes justes ou du moins si nous nous efforçons de l'être, ne soyons pas impitoyables

à ceux qui, moins heureux que nous, trébuchent et tombent : n'accablons pas trop sévèrement le publicain dans l'ignorance de ce que demain nous réserve. Et ici encore, La Mettrie devance son siècle en indiquant les rapports étroits qui unissent le crime à la folie et en ne voyant dans certains criminels que des infortunés qu'il faut surtout empêcher de nuire. Aussi souhaitait-il que les juges fussent remplacés ou éclairés par d'excellents médecins.

Répudiant les pessimistes et les contempteurs systématiques de l'existence, La Mettrie célèbre la bonté et la force de la nature, la joie de vivre, la légitimité du plaisir et du bonheur, le charme des belles œuvres. Il cherche à établir un idéal de bon sens et de modération qui suppose beaucoup de sagesse. Non pas qu'il soit en aucune manière un révolutionnaire : au contraire, il est attaché aux cadres sociaux existants ou du moins il s'en contente n'étant pas bien sûr qu'un changement amène une amélioration et s'il lui était démontré que la doctrine qu'il préconise puisse troubler l'ordre public, il serait le premier à la condamner, mais ce n'est pas à craindre ; si une longue expérience nous a prouvé que la religion ne suppose pas l'exacte probité, nous pouvons penser avec autant de raison que l'athéisme ne l'exclut pas. D'ailleurs il n'est pas à redouter qu'une conception philosophique puisse jamais nuire même à la religiosité. Les opinions du philosophe peuvent être hardies, elles ne sont pas dangereuses. Hors de la portée du vulgaire, elles passent par des-

sus presque toutes les têtes et n'entrent que dans les esprits « incapables à la vérité de défendre les villes mais trop sages pour les attaquer » et qui ne s'aviseront jamais de troubler l'ordre établi par la politique.

C'est mal connaître les philosophes que d'accuser leurs mœurs de se ressentir de la licence de leur esprit. Aussi sage dans sa conduite que libre dans ses discours et persuadé que Dieu n'a pas donné la raison à l'homme pour être captive et subordonnée, il suit les exigences de son esprit considérant avec douleur la force des préjugés qui subjugue les uns et le néant des frivolités auquel les autres s'abandonnent. Modèle d'humanité, de probité et de douceur, le philosophe observe exactement la loi naturelle qu'il s'est tracée.

Non seulement la philosophie n'est ni nuisible ni dangereuse mais elle peut avoir une influence heureuse sur le bien public en éclairant les princes, les législateurs, les magistrats car plus ils seront philosophes, plus ils seront à même de saisir la différence essentielle qui existe entre leur tyrannie, leurs caprices, leur religion, leurs lois et la vérité, l'équité, la justice. Nous savons à n'en pas douter que ce qui est vrai n'est pas toujours juste et que ce qui est juste peut ne pas être vrai, que cela nous enseigne dans les rapports sociaux la tolérance et la bienveillance réciproque.

« Pour moi, ajoute La Mettrie, aussi tranquille sur le sort de mes ouvrages que sur le mien propre, j'at-

testerai du moins que je n'ai pas plus brigué les suffrages de mes contemporains que craint leur blâme et leur censure, qu'enfin content et trop honoré de ce petit nombre de lecteurs dont parle Horace et qu'un esprit solide préférera toujours au reste du monde entier, j'ai tout sacrifié au brillant spectre qui m'a séduit. »

CONCLUSIONS

De La Mettrie, médecin français du XVIIIe siècle, esprit hardi et novateur, fut exilé tour à tour de France et de Hollande pour avoir exposé dans ses ouvrages philosophiques des opinions repoussées avec effroi et indignation par tous ses contemporains. Il finit par échouer à la cour de Frédéric II roi de Prusse où il mourut en 1751.

Les calomnies les plus venimeuses lui furent prodiguées avec une générosité dont l'histoire offre peu d'exemples et d'un concert unanime dévots, médecins et philosophes, Voltaire et Diderot eux-mêmes proclamèrent qu'il avait tous les vices et essayèrent de le faire passer pour un insensé. Une étude impartiale conduit à penser que La Mettrie, incapable de méchanceté, fut une âme pure et un cœur excellent. Si on peut lui reprocher une certaine propension à la satire dégénérant volontiers en sarcasme, un manque de mesure et d'habileté dans la défense des idées qu'il croyait vraies, il semble démontré qu'il fut du moins un parfait honnête homme auquel on ne peut reprocher aucune mauvaise action.

Comme médecin, de La Mettrie professait que les

sciences médicales doivent s'appuyer sur les sciences naturelles, sur l'observation et sur l'expérimentation beaucoup plus que sur les considérations métaphysiques alors fort en honneur. Il se plaignait vivement — et pas toujours en termes modérés — que les dissertations d'écoles et les jeux de syllogismes aient une importance prépondérante dans l'instruction des jeunes médecins. Il a laissé des ouvrages médicaux remarquables pour l'époque et — ce qui est moins glorieux pour sa mémoire — des ouvrages satiriques où il malmenait rudement quelques-uns de ses confrères.

Comme philosophe, il combattit les idées innées et les systèmes métaphysiques acceptés par tous. En des livres d'une audace inouïe qui lui valurent la réprobation et la colère de tous les « honnêtes gens » il exposa sans ménagement un système matérialiste — ou si l'on préfère mécaniste — basé sur des observations biologiques. Il affirmait qu'il n'existait dans l'univers qu'une substance diversement modifiée ; que l'homme n'est qu'un animal perfectionné et comme ce dernier une machine qu'un déterminisme absolu gouverne impérieusement.

Si ses idées sont parfois un peu aventurées et insuffisamment mûries, s'il devance trop hardiment l'expérimentation, si la forme de ses ouvrages présente de nombreuses imperfections, satentative n'en demeure pas moins puissamment intéressante. Sa doctrine est le point de départ du système de l'évolution naturelle que Lamarck devait formuler au siè-

cle suivant. De La Mettrie continue la grande lignée des philosophes de l'Ionie. Il renoue les plus vieilles traditions de l'antiquité à la philosophie scientifique contemporaine. « On se jette à corps perdu dans l'ambition métaphysique parce qu'on n'est pas physicien » écrivait-il s'affirmant ainsi comme un précurseur authentique de Le Dantec.

En possession de matériaux rassemblés par plus d'un siècle d'observations d'expérimentations et de raisonnements, le fécond génie de Le Dantec est venu confirmer et préciser ce que La Mettrie avait entrevu : que la biologie est capable de poser les assises d'une philosophie scientifique permettant d'arriver à une synthèse pleinement satisfaisante pour l'esprit et qui, sur toutes les autres, a du moins cette supériorité d'être provisoire et révisible.

Vu : le Président de la thèse,
P. DELBET

Vu : le Doyen
ROGER

Vu et permis d'imprimer
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris
L. POINCARÉ.

BIBLIOGRAPHIE

De La Mettrie. — Traité du vertige avec description d'une catalepsie hystérique. Paris, 1737.
— Lettre sur l'art de conserver la santé et de prolonger la vie. Paris, 1738.
— Traité de la petite vérole avec le traitement des plus habiles médecins. Paris, 1740.
— Observations de Médecine pratique. Paris, 1743.
— Traité de la dysenterie et de l'asthme. Paris, 1744.
— La Politique du médecin de Machiavel. Amsterdam, 1746.
— Ouvrage de Pénélope. Berlin, 1750.
— Histoire naturelle de l'Ame. La Haye, 1745.
— L'Homme-machine. Leyde, 1748.
— L'Homme-plante. Postdam, 1748.
— Réflexions sur l'origine des animaux. Berlin, 1750.
— Essai sur l'origine de l'âme humaine. Berlin, 1751.
— L'Art de jouir. Berlin, 1751.
Maupertuis. — Œuvres, t. III. Lyon, 1754.
Voltaire. — Correspondance, année 1751.
Diderot. — Edition Naigeon, t. VI.
Bibliographie universelle.
Grande Encyclopédie.
Dictionnaire des Sciences médicales.
Assérat. — Introduction à l'Homme-machine. Paris, 1865.
Jules-Soury. — Bréviaire de l'histoire du matérialiste. Paris, 1882.
Meunier. — Histoire de la Médecine. Paris, 1911.

Imp. de la Faculté de Médecine, 15, rue Racine, Paris — 4087-19